Département de la Manche Arrondissement de Saint-Lô Syndicat mixte du Point Fort Hôtel Bled – 50620 CAVIGNY



Extrait du Registre des Délibérations du Comité syndical du Syndicat mixte du Point Fort

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize octobre à quatorze heures, le Comité Syndical du syndicat mixte du Point Fort, s'est assemblé à la salle de réunion du syndicat mixte du Point Fort - Hôtel Bled – 50620 CAVIGNY, sous la présidence de M. Laurent PIEN, Président.

Date de convocation : 6 octobre 2023

Compétence obligatoire	Compétence déchèteries	Compétence transfert
Présents:		
CA Saint-Lô Agglo: M. Antoine AUBRY, M. Éric FOLLAIN, M. Jacques CLAIRAUX, M. Dominique QUINETTE, M. Laurent PIEN, M. Pascal LANGLOIS, Mme Evelyne MASSICOT, Mme Morgane BUISSON, M. Patrick SIMON, Mme Sylvie LEBLOND, M. Jean-Yves LETESSIER, Mme Virginie METRAL, M. Gaétan SALAGNAC (suppléant M. Denis LECLUZE), M. Hervé LEGENDRE (suppléant M. Valentin GOETHALS)	Х	X
CC Villedieu Intercom: M. Michel LHULLIER, M. Jean LE BEHOT, M. Charly VARIN, M. Samuel PACEY, M. Pascal RENOUF, M. Serge BOSSARD (suppléant M. Nicolas GUILLAUME)	Х	Х
CC Coutances Mer et Bocage : Mme Corinne CLEMENT, M. Hubert GUILLOTTE, M. Rémi BELLAIL (suppléant Mme Aurélie GIGAN)		X
CC Côte Ouest Centre Manche: M. Christophe GILLES, M. Loïck ALMIN		
CC Baie du Cotentin: Mme Chantal LELAVECHEF, Mme Marie-Agnès HEROUT, M. Michel LEBLANC, Mme Valérie MILLOT, Mme Céline LAUTOUR Pouvoirs: M. Jérôme VIRLOUVET. a donné pouvoir à M. Jean-Yves LETESSIER (S	X aint-Lô Agglo)	X
Excusés: M. Hubert LHONNEUR, (CC Baie du Cotentin); Mme Nicole GODARD, M. Claude JAVALET, M. Loïc RENIMEL, M. Philippe BRIARD, Mme Lydie BROTIN (CA Saint-Lô Agglo); M. Damien PILLON (CC Côte Ouest Centre Manche).		
Nb de délégués en exercice : 38	32	
Nb de délégués titulaires présents : 26		
Nb de délégués suppléants présents : 4		
Nb de pouvoirs :1		
Nb de votants : 31		

Mme Céline LAUTOUR a été désignée secrétaire de séance.

DEL-2023-49 : Cession de gré à gré d'un camion de collecte sélective

La majorité de nos EPCI adhérents ayant repris la collecte des recyclables (emballages et papier) en porte-à-porte, le syndicat mixte du Point Fort n'a plus l'utilité de conserver deux camions de collecte sélective. Le syndicat propose de vendre le camion C21, dont il est propriétaire.

Camion Renault immatriculé FG-484-FB

N° inventaire : 1670

Date d'achat : 22/10/2019

Valeur d'acquisition : 301 533.01 € TTC

Durée d'amortissement : 8 ans (2020 à 2027)

Valeur nette comptable au 31/12/2023 : 157 048.43 €

Kilomètrage: +/- 145 000 km

Ceci exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical autorise la cession de gré à gré de ce camion de collecte sélective avec attribution au plus offrant.

Ainsi délibéré en séance, Le 13 octobre 2023

Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance,

Céline LAUTOUR

Le Président,

Laurent PIEN

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Transmis en Préfecture le : 20 OCT. 2023

Mis en ligne le : 2 0 0CT 000

20 OCT. 2023